

GRAMMAIRE DE LA SOUVERAINETÉ

• RÉAPPRENDRE À COMPTER LE PEUPLE •

Le document « Grammaire de la souveraineté » constitue une proposition complète de refondation électorale et institutionnelle de la République de Maurice. Il ne s'agit aucunement d'un manifeste partisan, ou d'un plaidoyer idéologique ; il s'agit plutôt d'une architecture constitutionnelle intégrée, chiffrée, paramétrable et conçue comme un outil d'aide à la décision publique.

Le diagnostic initial met en lumière une **pathologie structurelle** du système électoral mauricien fondé sur le scrutin majoritaire plurinominal. Ce système produit une distorsion chronique entre les suffrages exprimés et la composition du Parlement, objectivée par l'indice de Gallagher. Cette mécanique permet de transformer des minorités électorales relatives en hégémonies parlementaires absolues (cas emblématique des « 60-0 »), annihilant toute opposition.

INDICE DE DISTORSION (GALLAGHER)



Le Quintette Démocratique



PILIER I

REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE INTÉGRALE

Paramétrée selon la méthode Sainte-Laguë pour sa neutralité mathématique. Un seuil national de 3% évite la fragmentation. Elle supprime les aberrations du système actuel et restaure la clause fondamentale : « un citoyen = une voix = une valeur ».



PILIER II

PRIME MAJORITAIRE DE STABILITÉ

Un correctif explicite, activé seulement si aucune majorité absolue ne se dégage naturellement. Réserve aux coalitions pré-déclarées franchissant un seuil minimal. La stabilité devient une décision politique transparente, non un hasard.



PILIER III

RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE POPULAIRE

Une restitution encadrée du pouvoir constituant. Initié par les citoyens, avec contrôle de constitutionnalité et limites strictes. Une soupape démocratique et un levier de déblocage institutionnel, loin du plébiscite.



PILIER IV

INCLUSION CIVIQUE DE LA DIASPORA

Passer du « Brain Drain » au « Brain Gain ». La citoyenneté définie comme allégeance, non comme résidence. Intégration politique via une représentation spécifique au Sénat, sans perturber l'équilibre de l'Assemblée.



PILIER V

CRÉATION D'UN SÉNAT

Chambre de garde, de modération et de temps long. Représentant territoires, diaspora et expertises. Un bicamérisme asymétrique pour sécuriser et enrichir la décision publique sans bloquer l'action gouvernementale.



« Pris dans son ensemble, le Quintette démocratique vise à réconcilier justice représentative, stabilité gouvernementale et souveraineté populaire, en substituant à une arithmétique de la distorsion une grammaire constitutionnelle lisible, légitime et durable. »